

Fontaine sous l'Eglise.

5 Avril 1868 : Le maire Joseph Mermet informe le conseil du devis des réparations à faire à la fontaine Sous l'église pour une somme de 1232,91 francs.

Le conseil estime qu'il est de première nécessité de tenir constamment des fontaines publiques en bon état et que l'estimation étant bien faite il vote la dépense.

28 Avril 1868 : Le maire expose à l'assemblée que la délibération du 5 Avril vote une somme demandée pour la réparation de la fontaine Sous l'église mais aussi celle du Pelon et celle de la Cure.

La commune ne dispose pas actuellement de la somme nécessaire puisque le montant en caisse est de 205,99 francs. Il est nécessaire de créer des ressources destinées à combler la différence. Le maire propose de prendre cette somme sur le produit de la coupe de sapins de Chalam qui a été vendue le 21 Mars dernier.

La fontaine de l'église est alimentée par une source, sa construction est assurée par l'entrepreneur H Frédéric de Chatillon.

Elle n'est pas raccordée au réseau d'eau.

